

Union Géographique Internationale

L'Union Géographique Internationale (UGI) est une organisation professionnelle internationale non gouvernementale consacrée au développement de la géographie, fondée à Bruxelles en 1922 et ayant deux langues officielles : l'anglais et le français. Elle est structurée autour d'États membres (59 comités nationaux en 2021) ; d'un comité exécutif ; et de 46 commissions et groupes de travail.

Les comités nationaux sont membres de l'UGI, et élisent un comité exécutif composé de 11 membres, renouvelé par moitié tous les 2 ans. Le mandat est de quatre ans renouvelables une fois. Le Comité exécutif est composé d'un président, un secrétaire général et trésorier et de 8 vice-présidents auxquels s'ajoute le *past-president*, président sortant. Une des vice-présidences actuelles est issue du Comité National Français de Géographie (CNFG), Nathalie Lemarchand, élue en 2016 et réélue en 2020. En juillet 2022, elle devrait être nommée 1^{ère} Vice-Présidente, et encouragée par les présidents et *past-president* actuels à candidater à la présidence de l'Union en 2024. Il n'y avait pas eu de vice-présidence française dans le Comité exécutif de l'UGI depuis 1996.

Aux 59 comités nationaux avec un statut de membre de plein droit, majoritairement du monde occidental, s'ajoutent 49 pays associés dont beaucoup du continent africain. Le Comité exécutif entretient un dialogue permanent avec l'ensemble des membres et associés, mais seuls les comités nationaux membres, et à jour de leur cotisation, peuvent présenter des candidats aux élections et voter. Dans son mandat, Nathalie Lemarchand s'efforce de favoriser la participation des géographes des pays d'Afrique francophone et encourage la francophonie dans le plurilinguisme.

Enfin, les 46 commissions et groupes de travail représentent la diversité de la géographie et réunissent régulièrement des géographes issus du monde entier dans le cadre de rencontres et d'échanges scientifiques. Entre deux congrès internationaux quadriennaux, se tient un congrès régional et des colloques thématiques associant comités nationaux et commissions. En 2022, se tiendra le congrès exceptionnel du centenaire de la fondation de l'UGI, et le CNFG a été directement sollicité en 2014 par le Comité exécutif pour l'organiser. Cet événement prestigieux est l'occasion de réaffirmer la valeur de la géographie française et plus largement sa production scientifique.

Les missions de l'UGI sont de promouvoir la géographie à travers le lancement et la coordination de la recherche et de l'enseignement de la géographie aux échelles nationale et internationale. L'UGI entend favoriser la coopération internationale ; encourager la discussion et la publication scientifique disciplinaire et interdisciplinaire ; assurer la participation des géographes au sein des organisations internationales pertinentes ; faciliter la collecte et la diffusion des données, des connaissances et de la documentation géographique dans tous les pays membres, ainsi que la promotion de l'interface entre la science et la politique. L'UGI est membre de plusieurs conseils scientifiques internationaux tels que l'International Science Council (ISC) et de ses unions membres (GeoUnion) ou du Conseil international de la philosophie et des sciences humaines (CIPSH), et est sollicitée régulièrement par des organismes qui ont une influence politique dans la définition du contexte scientifique mondial, comme l'UNESCO. Elle y fait valoir le rôle de la géographie en tant que science majeure dans les débats mondiaux, comme par exemple le changement climatique ou l'inégalité sociale, et promeut les actions de ses membres.

La prise en charge de la cotisation annuelle du CNFG à l'UGI, par le COFUSI, est un soutien indispensable au Comité National Français de Géographie qui permet de tenir la position de la France dans les instances internationales, et de faire entendre sa voix dans plusieurs domaines comme notamment la défense de la géographie francophone dans un contexte de plurilinguisme dominé par l'anglais. Par ailleurs, la présence de la France dans le Comité exécutif de l'UGI – après 20 d'absence – est particulièrement appréciée au point d'avoir encouragé la candidature française pour l'organisation du congrès exceptionnel du centenaire de l'UGI à Paris en 2022, et de vouloir renforcer son rôle au sein du Comité exécutif dès 2022 dans une perspective de participation renouvelée avec la nomination d'une 1^{ère} Vice-Présidence, voire une candidature française à la présidence en 2024 qui serait un signe de réaffirmation de la diversité culturelle et linguistique essentielle à l'innovation scientifique.